

Centre de loisirs

Un sondage est réalisé pour nommer le Centre Accueil Collectif de Mineurs (centre de loisirs / périscolaire) de Montmirail.

Vous pouvez donner votre avis en votant pour l'une des deux propositions qui ont été choisies par les enfants du centre.

Nomination du Centre de Loisirs - Périscolaire Montmirail date limite pour voter : vendredi 10 février 2012

- L'île aux Enfants
- Les P'tites Mains
- Autre

En allant à l'adresse web suivante :

<https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?formkey=dFJMcmY4ZWdUSHJhdHA5S0IDOXhjTHc6MQ>

Réforme du code de l'urbanisme

Réforme de la surface de plancher

A compter du 1er mars 2012, la surface de plancher se substitue à la SHOB et à la SHON.

Nouveau seuil de 40 m² pour les déclarations préalables

Jusqu'au 31/12/2011, lorsque la surface hors œuvre brute d'un projet excédait 20 m², un permis de construire était nécessaire. A compter du 1er janvier 2012, ce seuil est relevé. Les projets de travaux sur constructions existantes situés en zone U des POS et des PLU ou en PSMV (plan de sauvegarde et de mise en valeur) pourront faire l'objet d'une déclaration préalable si la SHOB est inférieure ou égale à 40 m².

Les nouveaux formulaires de permis de construire et autres autorisations d'urbanisme seront bientôt disponibles

Au 1er mars 2012, les formulaires de permis et autres autorisations d'urbanisme changent.

Pour plus d'informations :

<http://www.marne.developpement-durable.gouv.fr/reforme-du-code-de-l-urbanisme-r928.html>

La MJC, espace loisir de Montmirail nous communique

Le samedi 17 mars à 20h30, salle Roger Perrin à Montmirail,

bal country avec bar et petite restauration, entrée 10€.

Renseignements : Marie France - 03 26 81 12 20 ou Odile -

03 26 81 27 21 odile.soudant@voila.fr

Réservation du 1^{er} février au 10 mars au syndicat d'initiative

- 03 26 81 40 05 si.montmirail@orange.fr



La Gazette du Vézier

6 février 2012

N° 119

A vos agendas

Du **jeudi 19 janvier** au **samedi 18 février** Recensement de la population

Mardi 21 février à 18h30 en mairie réunion d'information par Orange sur l'ADSL2

Raccordé... 18 Méga au lieu de 1

Le DSLAM (ce qui est dans la cabane sur la route de Couzelle) est raccordé à la fibre optique. Pour obtenir un débit plus élevé, il faut demander à son fournisseur d'accès (1014 pour orange) de débrider la ligne.

Monsieur VIGNERON, Directeur des Relations avec les Collectivités Territoriales de la Délégation Régionale France Télécom Champagne-Ardenne viendra le



Mardi 21 février

à la mairie à 18h30

nous présentera l'ADSL2 et ce que cela nous apporte.

Il répondra à vos questions.



Pass'contraception

La mise en place du pass'contraception a été motivée par l'importance du nombre de naissances, du nombre d'IVG chez des jeunes femmes mineures et du nombre de pilules du lendemain distribuées à cette population en Champagne-Ardenne.

Entièrement anonyme, il permet aux lycéens et aux apprentis mineurs de Champagne-Ardenne d'accéder à de nombreux services gratuits en toute liberté. Grâce à ses sept coupons, le Pass' Contraception leur donne accès à une consultation et à des analyses médicales ainsi qu'à des contraceptifs pour, qu'enfin, la sexualité ne soit plus un sujet tabou chez les jeunes.

Renseignements auprès des services médicaux des établissements scolaires.

Mairie du Vézier : permanence le 1^{er} samedi du mois de 9 h 30 à 11 h 30 et tous les lundis de 14h00 à 19h30 (élu de 18h00 à 19h30)

tél. : 09 60 00 20 44 - fax : 03 26 81 94 26

Maire : 03 26 81 94 13 ou 06 88 83 18 11

adresse électronique : mairie.vezier@orange.fr

Site : <http://vezier.jimdo.com>

Liste de diffusion : vezier@yahoogroupes.fr

